



## Le Pacte bois-biosourcés, qu'est ce que c'est ?

Le Pacte bois-biosourcés, élaboré par Fibois Île-de-France a pour objectif de massifier l'utilisation du bois dans la construction à l'échelle régionale. Il s'adresse à tous les aménageurs et maîtres d'ouvrages, publics comme privés, au travers d'engagements de résultats et de moyens. Il projette de démontrer que la filière forêt-bois et biosourcés et ses produits apportent une solution efficace aux défis environnementaux, économiques et sociaux du territoire francilien.

## Le Pacte bois-biosourcés en 5 engagements :



- 1** Les signataires engagent leur production francilienne sur 4 ans.
- 2** Les signataires s'engagent à utiliser des bois certifiés (100% PEFC ou FSC®) et à viser un minimum de 30% de bois français.
- 3** Les signataires s'engagent à atteindre en 4 ans un pourcentage de surface de plancher en bois et biosourcés en construction et réhabilitation (bois utilisé en enveloppe et/ou en structure), allant de 10% (bronze) à 40% (niveau or).
- 4** Les signataires peuvent s'ils le souhaitent prendre des engagements complémentaires : utilisation du bois feuillus, bois français, bâtiment durable francilien, BBKA, etc.
- 5** Les signataires sont accompagnés par Fibois Île-de-France et par les autres acteurs de la filière (architectes, entreprises, partenaires) via une adhésion annuelle à notre association.

# L'engagement de 56 de signataires franciliens !

## Les promoteurs



## Les bailleurs sociaux



## Autres



## Les collectivités



## Les aménageurs

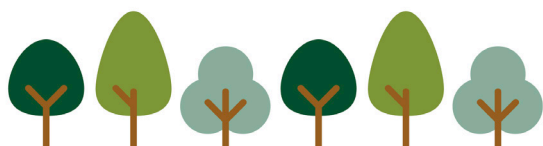


## La filière s'engage !

### Nos partenaires dans le cadre du Pacte bois-biosourcés francilien

Agence Qualité Construction,  
Architecture et Maître d'Ouvrages,  
BBCA,  
Bois de France,  
Collect'IF Paille,  
Construire en Chanvre Ile-de-France,  
Chambre des Professionnels du Bois,  
Ekopolis,  
FCBA,

Fédération Nationale du Bois (FNB),  
FNCOFOR,  
France Bois 2024,  
FSC,  
Les Canaux,  
ONF,  
PEFC,  
Union des Industriels et Constructeurs Bois (UICB),  
Union des Métiers du Bois (UMB-FFB).



Plus d'informations  
en flashant ce QR Code



# Reporting des années 2021 et 2022 du Pacte bois-biosourcés en Île-de-France

**2021**

**40**

**signataires**

**2022**

**45**

**signataires**

**940 000  
m<sup>2</sup>**

**de surface de plancher  
programmée par  
les signataires  
sur la période 2021-2024**

**1 654 000  
m<sup>2</sup>**

**de surface de plancher  
programmée par  
les signataires  
sur la période 2021-2024**

**199**

**opérations programmées  
entre 2021 et 2024**

**297**

**opérations programmées  
entre 2021 et 2024**

# VOS CONTACTS EN RÉGION ÎLE-DE-FRANCE



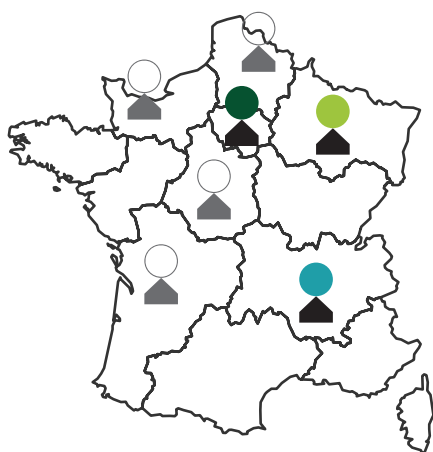
## Catherine Desportes

Responsable du Pôle Bois Construction  
catherine.desportes@fibois-idf.fr



## Lucie Meunier

Chargée de mission - Prescriptrice bois  
lucie.meunier@fibois-idf.fr



## Le Pacte bois-biosourcés dans les différentes régions

Le Pacte bois-biosourcés a déjà été déployé dans les régions Île-de-France, Grand-Est et Auvergne-Rhône-Alpes, avec plus de 75 maîtres d'ouvrage engagés. En 2023, le Pacte bois-biosourcés sera déployé dans les régions Hauts-de-France, Centre-Val-de-Loire, Nouvelle-Aquitaine et Normandie. N'hésitez pas à contacter les prescripteurs régionaux du réseau Fibois France pour connaître l'avancement du Pacte bois-biosourcés dans votre région.

## À propos de Fibois Île-de-France

Fibois Île-de-France, anciennement Francîlbois, est l'interprofession qui fédère depuis 2004 les acteurs de la filière forêt-bois en Île-de-France: les acteurs de l'amont forestier, les entreprises de la 1ère et 2ème transformation du bois, les structures engagées dans la construction bois (maître d'ouvrage, aménageurs, collectivités) ainsi que les acteurs du bois énergie. L'association fait se rencontrer la forêt, les entreprises de la transformation du bois (scieurs, charpentiers...) et le secteur de la construction en bois (maîtrises d'ouvrages, aménageurs, collectivités).

AVEC LE SOUTIEN DE



MEMBRE DU RÉSEAU

